

Sommaire :

Editorial

Politique :

L'impossible dénonciation du harcèlement légalpage 2

Délinquance des étrangers, oeillères et laxisme.....page 3

Le Rapport Nadal au secours d'une Justice agonisantepage 4

Histoire :

5 Janvier 1771, dans un petit bourg du Morbihanpage 5

Société :

Paranoïa d'Etat ? par JP Chauvinpage 6

Idées d'AF :

Plaidoyer pour un corporatismepage 7

Agendapage 8

Le Livre du Mois**En 2014, la politisation de la dissidence**

L'année 2013 aura été forte en émotions, riches en événements et en mobilisations massives. Manif pour Tous en tête, suivi par Estrela ou encore les Bonnets Rouges, l'heure fut au réveil des consciences françaises : réveil soudain et douloureux, mais indispensable face aux inepties gouvernementales des socialistes. Familles en danger, travail et épargne sur la sellette : la crise d'abord économique, puis politico-sociale, a enfin atteint en 2013 un domaine rare et précieux, **celui de l'ébranlement des idéologies en place, à commencer par celui de "la république salvatrice"**.

Car il n'est plus rare d'entendre aujourd'hui parler de "*crise de la démocratie*", comme si la machine républicaine s'était enrayée et que les gardes fous, censés éviter les possibles dérives, avaient malencontreusement été balayés par un régime devenu fou. Propos atypiques et inaudibles il y a quelques années, ces appels à la réelle dissidence ne cessent de se multiplier et la dynamique insurrectionnelle semble aujourd'hui se mettre en place.

Le réveil des consciences de 2013 laissera donc place en 2014 à la politisation de cette dissidence, à la mise en place d'un mouvement social fluide qui, au fil des mois, se teintera d'une couleur politique unique, hors de l'habituel échiquier.

Les tentatives de récupération seront à l'évidence partielles et limitées, comme le montre le mouvement du Sens Commun, nouvellement lancé au sein de l'UMP...

Car l'actuel mouvement de dissidence se nourrit d'un ras le bol non pas d'un seul gouvernement, mais d'un ensemble institutionnel dépassé, dangereux et inepte, qui remet en cause les fondements même de notre Nation. Voilà toute la grande force des royalistes : depuis des dizaines d'années, les royalistes de tous bords tentent d'alerter les consciences françaises des intrinsèques dangers de la république, de cet abandon de notre souveraineté nationale au profit d'une pieuvre européenne au libéralisme exacerbé, de cette chrématistique qui régit aujourd'hui toute notre économie, de ce régime partisan qui consacre le courttermisme politique comme axiome gouvernemental.

Nous n'avons plus d'excuse : l'actualité prouve aujourd'hui la pertinence de notre pensée, à nous de la faire entendre ! Vive la France, vive le Roi !



L'impossible dénonciation du harcèlement légal



Harcèlement moral le plus courant et le plus en vogue dans notre société française, la médiocratie* ne peut malheureusement souffrir d'une condamnation similaire aux harcèlements physiques courants. Non pas que sa violence soit plus atténuée, non pas que sa force se soit affaiblie avec les années, mais tout simplement parce que ce type d'harcèlement est, sinon souhaité, du moins largement entretenu par l'ensemble de la classe politique.

Premier lieu de prédilection de ce harcèlement quotidien, l'école. Sans cesse nivelés par le bas, les programmes portent en eux la quintessence de cette exécration de l'intelligence : exit les fondamentaux, dehors la véritable culture française... L'avènement des médiocres a poussé les intelligents aux coins de la classe, avec les applaudissements des maîtres. Durs temps que ceux du règne des crétins ; l'intellectuel, le vrai, en est banni, rejeté, rejoignant Causette sur les marches d'une société dans laquelle il ne se reconnaît pas.

A l'école, pas de place pour les intellectuels en herbe : cloués au pilori par les autres élèves, renvoyés dans leurs pénates sans avoir pu fourbir leurs armes, ils ne peuvent en général trouver de réconfort dans la culture médiatique proposée aux jeunes têtes blondes.

Point d'élévation culturelle ni de présentation détaillée de véritables oeuvres de jeunesse dans les actuels programmes télévisuels... Quid des lectures enchanteresses des Capitaines Courageux, des vies des Héros de France, des Phèdre et autres Pantagruel ? Quid des aventures enivrées dans les bois de France, dans la lignée de ces scouts d'antan qui s'imprégnaient de cette Terre française chère à Barrès ?

L'harcèlement moral de la médiocratie ne pouvait pourtant se limiter au domaine éducatif, et l'on en trouve de multiples exemples dans les domaines économiques. "La Culture de la punition du succès" en demeure la représentation la plus flagrante : celui qui réussit devient honni, exécré par son hétérogénéité intellectuelle et professionnelle... Aujourd'hui le harcèlement fiscal prôné par les socialistes ne fait, qu'au fond, que consacrer économiquement ce principe d'exclusion, poussant les "riches" à l'exil forcé sous le déluge de coups dans les bourses des foyers. Triste !

Balzac parlait en son temps de la médiocratie comme du "pouvoir qui s'interpose, génie des obstacles", et l'on ne peut qu'adhérer à ce propos au regard de notre actualité. Si le gouvernement actuel, qui brille d'ailleurs par sa médiocrité, s'élève contre certains harcèlements moraux et physiques, il ne fait aucun doute qu'il serait sage et salutaire de dénoncer ce harcèlement moral de la sous-culture, de l'intelligence au rabais. Mais l'actuelle fange politique n'est elle une partie intégrante de cette dynamique médiocratique ?

** On rencontre en 1882 le mot médiocratie créé par Magnard dans le Figaro.*

Citation royaliste du mois :

“Ce que nous voulons : La Justice Sociale : ce qu'il faut c'est rendre au peuple les justes garanties qui lui sont dues, et reconstruire sur la base de ses droits restitués l'édifice entier de notre droit social et politique ”

René de la Tour du Pin



Délinquance des étrangers, oeillères et laxisme



Si la récente annonce des chiffres de la délinquance étrangère a fait l'effet d'une bombe dans le microcosme politico-médiatique, ils n'ont cependant rien de nouveau. Déjà sous le gouvernement Sarkozy, la sur-représentation des immigrés dans les statistiques pénales avait été régulièrement pointée du doigt, que ce soit par l'Observatoire National de la Délinquance et de la Réponse Pénale ou directement par la Police Judiciaire, sans compter les récurrentes sorties du Ministre Claude Guéant.

Pourtant, malgré les preuves irréfutables, le couple délinquance-immigration reste tabou dans les hautes sphères politiques, ceux-ci redoutant la dangereuse chute de l'épée de « l'amalgame », comme l'illustre si bien la dernière tirade du Ministre de l'Intérieur, Manuel Valls : « Un responsable politique public qui se respecte doit voir la réalité telle qu'elle est sans céder à ces facilités et à ces amalgames ». Politique de l'autruche donc, qui fera fi de la donnée immigrée dans la lutte contre la délinquance...

De leur côté, bon nombre de partis invectiveront, à raison, l'aberrante politique immigrationniste qui, jointe au laxisme judiciaire prônée par l'inénarrable Ministre Taubira, explique en grande partie la triste situation actuelle.

En effet, abreuvés des dispendieuses bienveillances de l'Etat Providence français, nombre d'immigrés ne se reconnaissent pas dans la Règle de Droit de notre pays, qui n'est au fond pas devenu le leur. De fait, le « laissez-faire » pénal n'aura fait que les convaincre de franchir le Rubicon judiciaire, le risque encouru semblant finalement bien dérisoire face aux potentialités illégales.

Le chiffre à retenir :

27% des "mis en cause" pour vols sont des étrangers

Mais peu de ces partis soulèveront le lièvre de la question du malaise national, de l'éclatement individualiste de la Nation française qui rend potentiellement impossible toute assimilation étrangère. Recréer l'unité de la Patrie autour d'un principe commun, reformer ces communautés locales soudées, seules capables d'assimiler durablement : voilà quel devrait être l'axiome principal de la politique du gouvernement. Et c'est bien là que le bât blesse, car il apparaît évident que jamais la France n'aura été aussi divisée que sous l'ère socialiste...



Le Rapport Nadal au secours d'une Justice agonisante...

Blaise Pascal écrivait dans ses Pensées sur la religion que "La Justice sans la Force était impuissante"... Belle sagesse qui trouve en l'actuel laxisme judiciaire toute sa pertinence. Pour faire face à cette décrépitude judiciaire, les commissions et les rapports semblent s'enchaîner annuellement, rendant leur flopée de propositions stupides qui finiront inéluctablement à la corbeille à papier voisine.

Qui se souvient aujourd'hui du Rapport Léger de 2009 et de ses 12 recommandations ? Si la suppression du Juge d'instruction avait fait à l'époque grand bruit, les autres propositions n'avaient été qu'esbroufes ou anecdotes, sans grandes conséquences sur les actes judiciaires. Aujourd'hui, c'est le Rapport de Jean Louis Nadal qui vient essayer d'apporter sa pierre à l'édifice, en émettant près de 67 propositions pour une véritable "réfection judiciaire", une "*modernisation de l'action de la Justice*".

Certaines propositions relèvent de l'évidence et, en premier lieu, celle de l'indépendance du corps judiciaire vis-à-vis de l'exécutif : " rapprochement du statut des magistrats du parquet de celui des magistrats du siège (les juges)" ; " inscrire dans la Constitution le principe d'unité du corps judiciaire et soumettre la nomination des magistrats du parquet à l'avis conforme du Conseil supérieur de la magistrature qui serait également chargé de proposer, à la place de la garde des Sceaux, la nomination des procureurs, procureurs généraux, des membres du parquet général et de la Cour de cassation". Belles volontés, mais loin d'être nouvelles : même si une certaine dynamique est en marche, tout reste à faire. Et dans ce domaine, les paroles deviennent rarement des actes concrets...



Dans la même veine, vouloir remettre en cause l'absurde politique pénale routière relève de l'évidence mais gageons que la bonne foi ne pourra pas s'opposer à l'idéologie. Ainsi, la volonté ministérielle de vouloir voir dans le conducteur une éternelle "vache à lait" ne pourra être remise en cause par une simple "proposition" dans un Rapport annuel...

Car voilà le grand problème de ce rapport : il ne s'attaque pas à la source même de la déliquescence judiciaire, et se contente de quelques propositions bien ciblées. L'angélisme pénal n'y est aucunement remis en cause, et pourtant, tout en découle : remettre en cause la Force de la Justice lui ôte toute sa substance en lui retirant l'aspect coercitif, pour n'en faire qu'une Justice d'apparat, ou de façade. A quand une véritable réfection judiciaire ?





5 Janvier 1771, dans un petit bourg du Morbihan...

Le 1^{er} Janvier 1771, dans le petit hameau de Kerlénao près d'Auray (56), naquit Georges Cadoudal dans une petite famille de laboureurs bretons. Véritable force de la nature, capable de soulever un poulain de vingt mois ou de plier un écu d'or entre ses doigts, Georges Cadoudal est également dotée d'une grande intelligence. Après avoir suivi des études au Collège Saint Yves de Vannes, il devient clerc de notaire quelques temps avant la Terreur de 1793.

En 1793, il participe aux insurrections vendéennes au sein de l'Armée catholique et royale de Stofflet. Devenu le chef des chouans de Bretagne, il doit se réfugier dans sa famille après le désastre de Savenay qui voit la destruction de l'armée vendéenne. Arrêté en juin 1794, il s'évade et participe à la désastreuse tentative de débarquement des émigrés à Quiberon en juin 1795.

Contraint à la paix en 1796, il tente un nouveau soulèvement en 1799, cette fois en tant que généralissime des troupes de l'Ouest, grade que lui a conféré le comte d'Artois. Le coup d'état du 18 brumaire entraîne l'échec de l'insurrection alors qu'il est maître d'une grande partie du Morbihan et le conduit à demander la paix en février 1800. Après l'avoir négociée avec le général Brune, il rencontre Napoleon Bonaparte à Paris, refuse le grade de général de division que le Premier Consul lui propose et se réfugie en Angleterre.

L'accueil qu'il y reçoit ne lui fait pas regretter son choix. Il est décoré de l'ordre de Saint-Louis et nommé lieutenant-général. Cependant, dès juin 1800, il revient clandestinement en Bretagne pour tenter de réorganiser la chouannerie. Après l'attentat de la rue Saint-Nicaise, perpétré par des hommes qu'il a envoyés à Paris, il doit à nouveau fuir et se réfugier à Jersey puis près de Londres.

De retour en France en août 1803, Cadoudal s'installe secrètement à Paris pour y fomenter, avec le soutien des généraux Jean-Charles Pichegru et Jean Victor Marie Moreau, un nouveau complot contre le Premier Consul. La conspiration est découverte en février 1804. Cadoudal est arrêté le 9 mars, jugé en mai, condamné le 10 juin et exécuté le 25.



Plumes et talents divers, rejoignez PRO !

Voilà plus de trois ans que l'aventure de Prospectives Royalistes de l'Ouest se poursuit, faisant transparaître mensuellement la pensée royaliste dans les faits de l'actualité française. Notre équipe, bénévole et fière de l'être, a besoin de s'étoffer, de se renouveler pour donner aux lecteurs le meilleur, la crème de la pensée politique d'Action Française... Alors n'hésitez plus : si vous aimez la France, si vous aimez poser quelques lignes sur les événements qui rythment notre quotidien, envoyez vos articles et oeuvres à cette adresse franceroyal@live.fr





Paranoïa d'Etat ?

par Jean-Philippe Chauvin

Quelque part dans l'est de la France, en Moselle, loin de la Bretagne, des employés d'une entreprise internationale, consortium de sociétés et d'actionnaires européens, décident de prendre une photo de groupe pour fêter Noël : coiffés de bonnets rouges jusque là signe de reconnaissance du Père Noël, ils sourient à l'objectif quand des camionnettes de gendarmerie surgissent... Prévenus par un appel courageusement anonyme, la gendarmerie intervient pour disperser ce qui a tout l'air, selon elle, d'un attroupement séditionnel : les bonnets rouges, désormais, font peur à une République qui, depuis plusieurs mois, ne sait pas toujours comment réagir à ce mouvement apparemment surgi de nulle part, comme le retour d'une vieille colère qui a longtemps cheminée dans les esprits.

Pourtant, ce n'était là, bien loin des terres d'Armorique, qu'une pause festive dans le travail : **les employés sont ceux de l'entreprise... Ecomouv'**, celle-là même qui est chargée de percevoir cette fameuse écotaxe aujourd'hui suspendue et qui, désormais, attend des jours meilleurs pour poursuivre ses activités ! Ironie du sort...

Le plus frappant et, disons-le, le plus inquiétant dans cette affaire mineure (je parle évidemment de la photo de groupe...), c'est la réaction de l'officier de gendarmerie dépêché sur les lieux : « Ils n'ont pas réfléchi », a-t-il déclaré en parlant des salariés de l'entreprise... Et d'ajouter que ces employés auraient dû prévenir les autorités de leur initiative, de cette photo de groupe ! Ainsi, désormais, à suivre le raisonnement de cet officier, tout attroupement de quelques dizaines de personnes peut être assimilé à une manifestation, sans doute forcément factieuse... Le quotidien Ouest-France voyait dans cette anecdote l'équivalent « d'une tirade du Père Ubu, d'une nouvelle d'Alphonse Allais ou d'un sketch radiophonique de Pierre Dac et Francis Blanche » : j'y vois, quant à moi, la preuve d'une forme de paranoïa de l'Etat républicain qui croient voir des bonnets rouges partout, comme dans un mauvais cauchemar populiste...

Faudra-t-il, demain, demander une autorisation à la préfecture, à la gendarmerie ou à la mairie, pour chaque photo de groupe, déplacement scolaire ou visite groupée des rues d'une ville ? Va-t-on étendre le principe de précaution à la moindre circulation ou station de plus de trois personnes sur la voie publique ? Certains penseront que j'exagère : j'aimerais aussi le penser, mais je ne suis pas sûr d'exagérer, malheureusement...



« Tant vaut l'Etat, tant vaut sa raison » disait Maurras. Il semble bien que, à défaut de bonnet rouge pour la couvrir (pourtant, le bonnet phrygien y ressemble bien un peu...), la République n'ait plus toute sa tête, comme elle ôtait, jadis, celle de ceux qui la critiquaient...

En tout cas, la paranoïa républicaine n'est pas un très bon signe pour les citoyens, surtout à l'heure des réglementations de plus en plus orwelliennes de l'administration et de la surveillance de la Cité, en particulier par caméras et réseaux électroniques interposés... Nous pourrions néanmoins toujours y répondre par la fameuse citation du même Maurras précédemment évoqué : « Les libertés ne s'octroient pas, elles se prennent »... Et on ne va pas se gêner, bien sûr !

Jean Philippe Chauvin



Plaidoyer pour un corporatisme

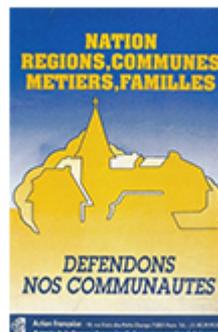
A l'individualisme opposer l'association ; à la concurrence effrénée, le contrepoids de la défense commune au privilège industriel, la constitution volontaire et réglée des corporations libres. Il faut rendre aux ouvriers le droit de se concerter, en conciliant ce droit avec les impérieuses nécessités de la paix publique, de la concorde entre les citoyens et du respect du droit de tous.

Le seul moyen d'y parvenir est la liberté d'association sagement réglée, et renfermée dans de justes bornes.” [...] “ En un mot, ce qui est démontré, c'est la nécessité d'associations volontaires et libres des ouvriers pour la défense de leurs intérêts communs. Dès lors il est naturel que, dans ces associations, il se forme, sous un nom quelconque, des syndicats, des représentations, qui puissent entrer en relations avec les patrons ou syndicats de patrons pour régler à l'amiable les différents relatifs aux conditions du travail, et notamment au salaire. Là la communauté d'intérêt entre les patrons et les ouvriers sera une cause de concorde, et non d'antagonisme. La paix et l'ordre sortiront de ces délibérations, où, selon la raison et l'expérience, figureront les mandataires les plus capables et les plus conciliants des deux côtés.”

Lettre publique sur les ouvriers le Comte de Chambord
le 20 avril 1865.

"La plus haute vertu du corporatisme est sans doute sa conformité aux lois du droit naturel. Pour vivre, pour assurer sa subsistance, l'homme doit fournir un effort, accomplir une conquête sur la nature"

Maurice BOUVIER- AJAM, La doctrine corporative



Le but de l'entreprise étant de satisfaire un besoin économique et d'assurer la subsistance de la famille ouvrière, tous les membres de l'entreprise ont entre eux un intérêt commun : la bonne marche de l'entreprise, condition de sa prospérité ... La collaboration au sein de l'entreprise constitue le soubassement de toute organisation professionnelle.

Maurice - H. LENORMAND, Technique de l'organisation corporative



L'étude sur le corporatisme, par l'URBVM

Voilà plusieurs mois, l'Union Royaliste Bretagne Vendée Militaire a publié une étude complète sur le corporatisme, le principe issu de la pensée de René de la Tour du Pin et de Frédéric Le Play, et son application concrète dans toutes les strates économiques de notre pays.

A l'heure où la crise économique peut paraître insolubles à de nombreux français, redécouvrir la pensée corporatisme peut apparaître, à bien des égards, salutaire.

Cette étude est disponible sur notre site : <http://urbvm.com>



Mardi 21 Janvier 2014

Nantes : Soirée d'hommage au Roi Louis XVI et aux victimes de la Révolution

Programme :

- 18h30 : Messe en hommage aux victimes de la Révolution en l'église Saint Clément de Nantes
- 19h30 : Dépôt de gerbe aux flambeaux à la Statue Louis de Nantes
- 20h30 : Conférence et repas (sur réservation)

Plus d'informations sur : urbvm@hotmail.fr



Samedi 25 Janvier 2014

Cercle d'étude étudiant : "L'Empirisme Organisateur"

De l'Action Française Etudiante Nantaise et l'Union Royaliste Bretagne Vendée Militaire

Plus d'informations sur : urbvm@hotmail.fr

Rejoignez l'URBVM !



L'Union Royaliste Bretagne Vendée Militaire a besoin de vous : si vous aussi, vous aimez la France ; si vous aussi, vous voulez sortir du jeu des partis et des divisions ; si vous aussi vous souhaitez ardemment la grande Restauration Nationale dont la France a tant besoin, n'hésitez plus : rejoignez l'URBVM !

Plus de renseignements : urbvm@hotmail.fr